



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNE DE COURTHEZON
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 juin 2024

Délibération 2024-046

Date de convocation : 05/06/2024

Membres en exercice : 29
Votants : 28

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Maire certifie le caractère
exécutoire de la présente décision.

Acte publié le 05/06/2024



L'an deux mille vingt-quatre et le onze juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Nicolas PAGET, Maire :

Présents : Jean Pierre FENOUIL, Alexandra CAMBON, Corinne MARTIN, Xavier MOUREAU, Cyril FLOURET, Benoît VALENZUELA, Sabine BONVIN Adjointes, Marc GELEDAN, Marle SABBATINI, Jérôme DEMOTIER, Cendrine PRIANO-LAFONT, Laurent ABADIE, Caroline FAYOL, Christiane PICARD, Paul CHRISTIN, Benjamin VALERIAN, Jean-Paul RIGOTARD BARBADORO, Marc GELEDAN, Cédric MAURIN, Fanny LAUZEN-JEUDY, Marjorie BOUCHON Conseillers.

Excusés :

Catherine ZDYB pouvoir à Cédric MAURIN
Christelle JABLONSKI pouvoir à Jean-Pierre FENOUIL
Alain CHAZOT pouvoir à Nicolas PAGET

Absents :

José MARTINEZ

Secrétaire de Séance :

Alexandra CAMBON

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE

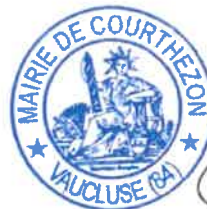
Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le procès-verbal de sa séance précédente du 14/05/2024.

Vu le procès-verbal de la séance du 14/05/2024.

Le conseil Municipal, ayant ouï l'exposé du Maire :

- Approuve le procès-verbal de la séance du 14/05/2024.

Le secrétaire de séance
Alexandra CAMBON



Le Président de séance
Nicolas PAGET

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé les membres présents,
Pour copie conforme.